

Déclaration de conformité CE

MY AIR PROTECTOR

DUKART engineering & production
Robert-Gerwig-Str.10
D-78244 Gottmadingen

Nous déclarons par la présente que l'appareil décrit ci-dessous a été conçu et mis sur le marché conformément aux exigences fondamentales de sécurité et de santé applicables des directives CE.

En cas d'interventions et de modifications sur l'appareil, la déclaration perd sa validité.

Désignation du produit :	Appareil de désinfection de l'air
Modèle :	ROOMMAP500
Type :	avec support ou avec support mural
Directives pertinentes CE :	Directive européenne sur la basse tension 2014/35/UE
Autres politiques appliquées :	Directive CEM 2014/30/UE Directive RoHS 2011/65/UE Directive écoconception 2009/125/UE ElectroG
Harmoniques appliqués	EN55014-1:2017
Normes :	EN55014-2:2015 ENIEC-61000-3-2:2019 EN61000-3-3:2013 + A1:2019 EN61000-6-1:2019 - EN 61000-6-3:2007 + A1:2011 + AC:2012 EN 62233 Rectificatif 1:2009-04 EN60335-1:2012/A11:2014 EN60335-2-65:2003/A11:2012
Autres normes techniques :	EN ISO 14118:2018 EN ISO 12100:2010

Concepteur et fabricant	Nom et fonction du représentant autorisé	Lieu et date	Signature
DUKART engineering & production Robert-Gerwig-Str.15/10/17 D-78244 Gottmadingen	S. Dukart diplômé-Ing.FH Directeur	Gottmadingen, le 31 juillet 2020	 

© 2022 DUKART engineering & production - certifié DIN EN ISO 9001:2015

La reproduction, la distribution et l'utilisation du présent document ainsi que la communication de son contenu à des tiers sans autorisation expresse sont interdites. Les contrevenants seront tenus responsables du paiement des dommages et intérêts. Tous droits réservés en cas de délivrance d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'un dessin.